

PV de l'Espace de Réflexion
Samedi 1^{er} avril 2023
10h à 16h15
En présentiel et Visio

Participants :

Présentiel :

Marielle BOISSARD
Danièle CHAUMIER
Christophe DEBOUT (le matin)
Michel DUGOT
Gilberte HUE
Brigitte LOUVEL

Distanciel

Patricia FAIVRE
Jean-Jacques SCHARFF

Invités :

Fanny DURAND et Michèle MARCHI présentation travail GT Fin de vie de 11h à 12h30

Présidente de séance : Gilberte HUE

Secrétaire : Danièle CHAUMIER

ORDRE DU JOUR

- Groupe fin de vie
- Prochain webinaire/séminaire/colloque de l'ASI
- Article formation
- Divers : séminaire CNPI, séminaire CIF, certification, ouvrage

Ouverture de l'Espace de Réflexion à 10h10

La Présidente Gilberte HUE déclare l'Espace de Réflexion ouvert et précise avoir été amenée à modifier l'ordre du jour : pour tenir compte de la disponibilité de Fanny Durand et Michèle Marchi en visioconférence à 11 heures, l'espace de réflexion débutera d'abord par le point 4 : « divers » pour se poursuivre à 11 heures par le point 3 : « groupe fin de vie ».

1. Divers

Le séminaire du CNPI :

Il aura lieu le 4 mai 2023 à Paris ; l'ODJ est la certification . Au sein du CNPI, il existe une commission des certifications ; dans le cadre de cette commission, un appel à candidature a été lancé. Il y a 5 candidatures pour l'ASI (peut-être 6) : F Mezzi, Y Riou, M Dugot, I Sanselme, G Hue +/- P Faivre.

GH doit contacter Evelyne Malaquin- Pavan pour voir s'il y a possibilité d'avoir 6 participants pour l'ASI. Elle précise que les CNP sont autonomes dans leur activité et rappelle les propos du Pr Uzan lors de la réunion d'échanges sur la certification périodique du 16/03/2023 : il faut faire preuve d'innovation c'est-à-dire que les CNP peuvent s'organiser comme ils le souhaitent.

Elle insiste sur la différence entre parcours DPC et certification périodique.

Le séminaire du CIF :

Il aura lieu le 31 mai 2023 à l'IPP Boulevard Brune (locaux gratuits). Trois salles de cours et deux salles de moyenne capacité pour les ateliers seront mises à disposition.

Ce séminaire sera axé sur les fondamentaux (et non sur le référentiel IDE) et les domaines d'expertise. L'objectif est d'avoir une base commune sur les fondamentaux de la profession IDE.

En amont, il sera fait un sondage Google Forms (2/3 questions) pour voir l'orientation à donner à cette journée.

Le planning prévu est le suivant :

- Matin : des ateliers
- Après-midi : synthèse et restitution

Les questions qui se posent sont :

- Est-ce que la réunion sera productive ou non ?
- Que faire ensuite de ces fondamentaux ?

L'ONI sera peut-être présent ainsi que 3 représentants du ministère.

Le projet d'ouvrage

GH demande de programmer 2 réunions :

- Une première réunion préparatoire dans 15 jours/3 semaines avec GH, MB et CD : la date retenue est le 25 avril à 14 heures
- Une deuxième réunion ensuite avec l'ensemble des coauteurs : la date retenue est le 22 mai à 18 h 30

GH demande à JJS de faire un Drive spécifique pour le partage des documents avec l'ensemble du groupe

2. Groupe Fin de vie

Fanny Durand et Michèle Marchi rejoignent la visioconférence à 11 heures pour exposer le travail du groupe fin de vie.

GH présente Michèle Marchi aux participants : MM est membre de la Société savante du GERACFAS et a fortement contribué à la production de l'avis du groupe fin de vie.

FD reprend la genèse du travail.

MM intervient ensuite ; elle est arrivée à la 3^{ème} réunion . Elle précise que le point 14 de la convention citoyenne « La formation initiale et continue des personnels médicaux, paramédicaux et accompagnants » est ce qui nous a le plus interpellé et que , de façon concertée, il a été décidé de cibler l'avis de l'ASI sur la formation initiale des professionnels médicaux et paramédicaux. Le groupe a fait un état des lieux de la formation initiale chez les différents professionnels de santé en France mais aussi dans les pays francophones. Un recueil de données pertinentes est très difficile pour les pays francophones. GH nous informe avoir contacté Marie-Pierre Homerin pour obtenir des données précises sur les instituts de formation en Belgique, Luxembourg et Suisse. Elle devrait avoir un retour en fin de semaine.

L'avis est dans sa phase de finalisation et de relecture et devrait être disponible fin avril.

3. Article formation

PF indique qu'il n'y a pas de nouveautés par rapport à la dernière réunion.

L'article est à l'étape du réajustement de l'écriture et de la validation de l'ensemble des envois. L'article doit comporter 16 pages maximum donc il est nécessaire de synthétiser .

Soizig Noël-Bourgois a contribué à cet article ; GH précise qu'elle doit donc être comptée dans les auteurs bien qu'ayant entre temps quitté l'ASI.

GH demande le délai pour finaliser l'article ; PF répond que 2 réunions sont déjà programmées les 5 et 19 avril 2023.

Avant de passer au point suivant de l'ODJ, GH nous informe avoir reçu 4 candidatures au sein de l'ASI pour le conseil scientifique ; il faut encore 4 candidatures hors académie. Elle demande à chacun d'entre nous de proposer quelqu'un. Il faudra ensuite voir qui peut en prendre la présidence. MB est pressentie à ce poste.

GH rappelle la nécessité de demander une déclaration publique d'intérêts aux membres du conseil scientifique mais aussi de renvoyer la charte de l'ASI à tous les membres de l'ASI, certains ne l'ayant pas eue.

4. Prochain webinaire/séminaire/colloque de l'ASI

Le format

Le débat porte d'abord sur webinaire vs séminaire : quel est le format le plus adapté ? pour un séminaire, nous sommes limités par le prix d'une location de salle ainsi que par le nombre de participants alors que pour un webinaire, il est possible d'élargir et d'avoir donc beaucoup plus de participants.

Il est donc décidé de s'orienter vers un webinaire qui semble plus raisonnable sur le plan financier.

Thématique :

Il est important de trouver un thème fédérant le maximum de participants. Il faut trouver un sujet concernant le terrain et les instituts car il y a actuellement beaucoup de préoccupations chez les formateurs

Plusieurs thématiques sont proposées :

- Tutorat et sciences infirmières
- Les sciences infirmières enseignées dans les instituts, quel impact, quelles perspectives ?
- L'IDE et l'université

Suite aux échanges entre les participants, on partirait sur le thème du tutorat.

PF précise qu'il n'y a pas de valorisation du tutorat sur le terrain alors que celui-ci doit occuper une place importante ; le tuteur doit maîtriser le raisonnement clinique, le référentiel, le portfolio , la réglementation....

Les problématiques du tutorat sont multiples : moins de stages, plus d'étudiants. Il y a un vrai contexte de tension sur l'offre de stages avec des difficultés pour dégager une offre tutorale dans les environnements de stages. Plusieurs questions se posent : quelle évolution dans la pratique des formateurs ? quelle place ? quel rôle ? poste partagé ? quel tutorat dans un contexte d'universitarisation ? l'évolution des postes partagés ? l'usage du portfolio ? quelle place du raisonnement clinique dans l'enseignement clinique et de la politique tutorale ?

Les préoccupations des employeurs sont également à prendre en compte : il est indispensable d'avoir l'ouverture d'une offre de stage plus élargie afin d'être captif dans une logique de

recrutement (attractivité/fidélisation). Nous sommes dans un contexte de diminution d'activités et de services du fait d'une pénurie des professionnels. Avec la Loi Rist sur l'encadrement de l'intérim médical, y a-t-il un risque de diminution de services, de l'offre de stages ?

La certification Qualiopi est une aide dans les instituts avec les questionnaires sur la qualité des stages ; ces questionnaires de satisfaction permettent un travail IFSI/ unités de soins sur les dysfonctionnements ou parcours, outils...

Une vigilance est nécessaire sur le maintien de la professionnalisation et le temps consacré au stage clinique, tutorat et mentorat (Mission AMMIRATI)

Le public ciblé

Webinaire s'adressant aux équipes pédagogiques, aux professionnels de terrain et aux étudiants

Titres proposés :

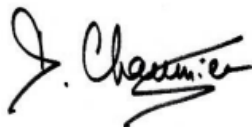
- La place de l'enseignement clinique dans le dispositif tutoral ?
- La posture clinique du tuteur ?
- Quel dispositif tutoral pour l'enseignement clinique en formation infirmière ?

Il faudra terminer le webinaire sur des préconisations.

Le dossier est suivi par la présidente et le secrétariat de l'ASI par rapport aux retours des volontaires.

Fin de la réunion à 1615

Secrétaire
Danièle CHAUMIER



Présidente
Gilberte HUE

